
ICANN77 | Forum de politiques – Séance de clôture pour les dirigeants d’At-Large
Jeudi 15 juin 2023 – 15h30 à 17h00 DCA

YESIMS SAGLAM:

Nous allons lancer notre séance et l’enregistrement. Bonjour et bienvenue à cette séance de conclusion du leadership d’At-Large. Je suis Yesim et je suis responsable de la participation à distance pour cette séance.

Cette séance est enregistrée et suit les normes de comportement attendues de l’ICANN. Au cours de cette séance les questions et commentaires soumis dans le chat ne seront lus à voix haute que s’ils sont formulés dans la manière indiquée dans le chat. Je lirai les questions et commentaires à haute voix pendant la durée fixée par le président ou le modérateur de la séance.

L’interprétation pour la séance comprendra l’anglais, l’espagnol, le français. Cliquez sur le bouton d’interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue que vous écouterez pendant la séance. Si vous souhaitez prendre la parole levez la main dans la salle Zoom et une fois que l’animateur de la séance aura appelé votre nom, activez votre micro. Avant de prendre la parole assurez-vous d’avoir sélectionné la langue dans laquelle vous vous exprimerez si ce n’est pas l’anglais. Mettez en muet tous les autres appareils et notifications. Veuillez indiquer votre nom et parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une bonne interprétation de vos propos.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Cette séance comprend une transcription automatisée en temps réel qui n'est pas officielle et ne fait pas autorité. Pour la visualiser, cliquez sur le bouton close caption dans la barre d'outils de Zoom.

Pour assurer la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN nous vous demandons de vous connecter aux séances en utilisant votre nom complet, un prénom et un nom de famille. Vous risquez d'être exclus de la séance à défaut.

Ceci dit, je donne maintenant la parole à Jonathan Zuck, président de l'ALAC.

JONATHAN ZUCK :

Merci. Très bien. C'est notre dernière séance, la séance où nous avons une bienvenue. Objectifs de cette réunion, je suis très heureux de cette réunion, très heureux que nous en ayons fini également.

Mais j'aimerais vous donner une petite anecdote, vous avez peut-être noté quelque chose. Nous avons eu Greg qui a fait des séances, on a parlé de soutien aux candidats, on parlait de la localisation des services pro bono, Sébastien est intervenu, on a parlé des incubateurs, des ventes aux enchères également. Et tout cela a été intégré dans ce que Becky a dit. Alors, que Becky n'a pas été dans cette séance ; donc le conseil d'administration pense que c'est déjà des sujets importants qui vont être pris en compte par le conseil d'administration. Quand ils ont rencontré le GAC, ils ont travaillé dessus. Donc on nous écoute, ce qu'on dit compte. Et il y a un cercle loupe, comme j'aime dire.

Donc ça a vraiment été fait très en douceur, mais Becky Burr a déjà intégré tous ces concepts et le conseil d'administration en parle, donc c'est très positif.

Nous allons parler de l'ICANN 77, avoir les rapports de nos liaisons en premier. Nous allons avoir Justine, peut-être ? Qui sont nos autres liaisons ? Lianna ? Allez-y.

LIANNA GASTYAN:

Je suis liaison avec la ccNSO et j'ai mis le rapport déjà sur l'internet. Nous allons pouvoir le mettre à l'écran. Le conseil de la ccNSO s'est réuni, c'est la 197^{ième} fois je crois, le rapport arrive à l'écran.

Donc ils ont adopté le ccPDP 3 avec des mécanismes de révision. Voilà, ça c'est pour la réunion du 15 juin. Un peu plus bas, merci. La réunion du conseil.

Donc ccPDP 3, rapport de mécanismes de révision concernant les décisions sur la délégation, le transfert et le retrait des ccTLD qui a été adopté. Ça a été un très long processus, ça a été soumis au conseil d'administration de l'ICANN. Il y a eu un vote de la commission, cela a été adopté. Un rapport va être envoyé au conseil d'administration pour adoption.

Le conseil a également adopté un calendrier pour le siège 12 à l'ICANN, le processus commence tôt.

Ensuite, il y a eu une approbation du calendrier pour le conseil de la ccNSO, cela a été mis en place.

Il y a eu des débats sur la commission permanente concernant la clientèle. Également il y a eu une approbation du calendrier de sélection, du CSC, tout un processus a été suivi par la ccNSO pour tous les membres du conseil.

Il y a un autre débat à la ccNSO concernant NomCom, pour le rééquilibrage du NomCom. Et la ccNSO soutient avec une déclaration, ce rééquilibrage du NomCom. Ils ont parlé du temps à parler de cela.

Également, ils ont parlé d'une position de la ccNSO concernant le changement dans les statuts de la PTI. Ils ont parlé de questions budgétaires également, de plans sur 5 ans, de stratégies quinquennales de l'ICANN, y compris la PTI. Et ils ont parlé également du budget pour ICANN Org.

Ils ont fait également des progrès en ce qui concerne la rédaction des termes de référence de la part de la commission sur l'acceptation universelle de la ccNSO. Ils ont beaucoup travaillé sur ce thème.

Ça a été les grands moments de la réunion de la ccNSO. Voilà, merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci. Des questions ? C'est une très bonne mise à jour. Excellent. Je pense que c'est à vous, Justine.

JUSTINE CHEW:

Oui, conseil de la GNSO beaucoup de choses se sont passées. Je vais essayer de me concentrer sur quelques points. Pour les prochaines réunions ils vont parler de la prochaine série de gTLD, et je n'ai pas

besoin de tout répéter, mais il y a eu un budget qui a été approuvé par le conseil d'administration, l'équipe de révision pour les SubPro, le travail se fait actuellement. Il y a eu des recommandations qui sont en attente.

Il y a eu des délibérations sur toutes ces recommandations en utilisant les mécanismes de communication entre le GAC et la GNSO pour voir comment on peut résoudre certains points. Et on est au niveau où le conseil de la GNSO a une liste d'actions et de mesures à prendre.

Il y a des déclaration de clarification. Le conseil d'administration a accepté que cela soit résolu par des déclarations de clarification de la GNSO. Il y a un groupe qui travaille à cela, à l'adoption de ces points. La recommandation 17.2 qui a à voir avec le soutien aux candidats. Ne vous préoccupez pas de cela, c'est une bonne chose parce que si le conseil d'administration ne l'adopte pas, la GNSO sera en mesure de réévaluer la recommandation et de la rédiger à nouveau pour la représenter une nouvelle fois. C'est le plan.

Donc le conseil de la GNSO est prêt à retravailler à 17.2, la recommandation sur le programme de soutien aux candidats. Ce serait renvoyé à la petite équipe SubPro et je suis sur cette petite équipe, j'y resterai, ce sera une de mes priorités et nous serons en mesure d'avoir un travail ultérieur à ce moment-là sur la recommandation 17.2 sur le programme de soutien aux candidats.

Et cette idée d'incubateur dont on a parlé est un concept dont on a parlé, c'est un concept que j'aimerais présenter ; et s'il y a de nouvelles idées qui permettraient d'améliorer le soutien aux candidats qualifiés,

parlez-moi on peut organiser une séance au CPWG, on peut en reparler.
Je peux effectuer cela.

Ce que je veux dire c'est que nous avons des mécanismes en place à la GNSO qui nous permettront – et j'insiste- d'être entendus, il y aura une coordination entre moi, le CPWG, le leadership, nous allons nous assurer que nos points de vue soient respectés et écoutés.

Nous avons des recommandations sur les PICs et RVC. Est-ce que ces PICs on pourra les faire respecter ? Telle est la question. On a parlé d'un amendement limité des textes statutaires, cela pourrait être possible. Le conseil d'administration a dit qu'il n'y a qu'un seul mécanisme possible qu'ils analysent et ils essayent de trouver une manière de résoudre cela sans utiliser un changement ou amendement des textes statutaires.

Donc les choses avancent et je vais continuer à vous mettre au courant de tout cela.

Donc ça c'était pour 38 sur l'utilisation malveillante du DNS.

Après notre séance bilatérale avec le conseil de la GNSO, il y a deux problèmes qui restent ouverts. La spécification 11.3B, je crois, qui doit être gérée par des accords contractuels lors des accords contractuels entre l'ICANN et les parties contractantes, il y a également un rapport consultatif qui existe à ce niveau. Ça c'est un aspect, l'aspect contractuel. La chambre des parties contractantes demande des clarifications, mais le rapport consultatif c'est la manière dont l'ICANN veut gérer la conformité contractuelle pour voir si cela est respecté ou pas. Donc on va voir en tandem si on est satisfait ou non.

On va avoir un engagement que j'ai obtenu de voir la petite équipe qui va rester en fonction pour le travail sur l'utilisation malveillante du DNS.

Nous avons le rôle des enregistrements également qui va être pris en compte, ça provient de l'ALAC. LA conclusion c'est que la GNSO ne pense pas qu'il y ait assez de données ou de preuve pour avoir une approche de politique pour les enregistrements. Donc nous allons voir ce que nous avons au niveau du projet informel annoncé par ICANN. ORG, le bureau de la technologie a annoncé ce programme.

Mais j'ai un engagement de la GNSO pour que cette équipe sur l'utilisation malveillante continue à travailler. Et je pense que le conseil de la GNSO doit vraiment examiner ce qu'il se passe au niveau du processus de commentaires publics au sujet des contrats et des négociations contractuelles. Tout ce que nous avons reçu par l'intermédiaire de nos mécanismes de sensibilisation, si ce n'est pas totalement satisfaisant, le conseil doit voir la possibilité et l'envisager d'avoir une politique sur les lacunes qui existent encore. Nous mettons le pied dans la porte si vous voulez.

Le rééquilibrage du NomCom. Ça c'est quelque chose dont on parle beaucoup à la GNSO. Il y a des commentaires à ce sujet. Une petite équipe va en parler, je ne sais pas trop ce dont ils vont parler.

Mais ils créés beaucoup de petites équipes, demandent des volontaires. Je n'ai pas l'intention de participer à cette petite équipe, parce que je ne pense pas que ça vaut la peine d'utiliser mon temps de cette manière, mais c'est intéressant.

Je crois que c'est les éléments clefs que nous avons eus à la GNSO et que je voulais vous signaler.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Justine. Nous allons passer la parole à Marita Moll.

MARITA MOLL:

Merci, Justine, de ces informations. En ce qui concerne le soutien aux candidats, je sais qu'on en a beaucoup parlé ici, on a dit que ça ne va inclure de l'argent qui va être distribué, on a parlé des services pro bono, j'ai écouté un peu tout cela, je suis peut-être un peu en retard, mais est-ce que baisser les frais pour les candidats des communautés, est-ce qu'on va réduire les frais en plus des services pro bono ?

JUSTINE CHEW:

Je pense que vous mélangez plusieurs points. Premièrement, il y a un appel pour des prestataires de services pro bono, travaillant sur une base bénévole et qui voudraient soutenir les dossiers de candidature. Mais cela peut changer. Il y aura toujours, en tant qu'offerts, des services pro bono.

Maintenant, il y a la recommandation 17.2 qui dit : mis à part les services pro bono, qui se déroulent déjà, la recommandation parlait de la possibilité d'accroître la gamme de services qui pourraient soutenir ce programme des candidats.

Donc les prestataires de service pro bono, c'est des registres backend, c'est technique. Parce que lorsque vous soumettez un dossier de

demande, vous devez dire qui va être votre registre, c'est une partie qui a déjà été prise en compte par l'intermédiaire des services pro bono et ce programme. La recommandation 17.2 parle d'accroître la gamme de services juridiques par exemple.

Donc lorsque vous préparez une candidature, vous devez le rédiger, vous devez bien comprendre le processus de candidature, vous avez besoin de services juridiques, notamment qui pourraient être très utiles pour les candidats. Et ça, ce n'est pas pour le moment pro bono. Et on essaye d'obtenir un financement pour cela dans le cadre du programme de soutien aux candidats. Mais c'était très ouvert la manière dont c'était rédigé. Est-ce qu'on parlait de beaucoup d'argent ? De quel type de service on parlait ? De prestataire de service, au niveau des services juridiques par exemple. Ce n'était pas exhaustif, il y avait des exemples donnés, est-ce que vous voulez payer quelqu'un qui nettoie quelque chose ? J'exagère, mais pas de liste de services auxquels on faisait référence. Et il y avait les parties tierces également.

Donc est-ce que vous voulez dire que si vous avez un dossier vous engagez un avocat, ça veut dire que la partie tierce doit payer les services de l'avocat ?

Donc je crois que SubPro va continuer à travailler dessus. Pas de recommandation qui dise que le conseil d'administration doit aider. Donc il faut encore continuer à réfléchir aux termes et libellés ces services, c'est ce qu'on nous a demandé et c'est la question qui se pose pour le conseil d'administration ; est-ce que le programme d'aide aux candidats peut inclure plus que des rabais ? Donc pour le moment il y a des rabais et du pro bono. Nous, on a demandé et la GNSO aussi, que le

programme d'aide inclut des fonds dépensés pour aider les candidats pour les questions fiduciaires qui se posent et tout cela peut rentrer en contradiction. Il y a eu beaucoup de débats là-dessus, d'allers et retours, mais c'est ce qui est débattu en ce moment.

Et un dernier point, en ce qui concerne les frais pour les enregistrements et les registres, donc la réduction des frais a été débattue et il n'y a pas eu de consensus, c'est pour ça qu'il n'y a pas de débat à ce niveau. Mais ça va revenir sur la table. E la GNSO envisage cette réduction des frais. C'est enregistré donc je veux être très prudente dans ce que je dis. On n'a pas vraiment travaillé au niveau du conseil de la GNSO de comment cela va se faire. Est-ce que ça va être géré par le conseil de la GNSO, ou cela va être ouvert à d'autres personnes extérieures et qui vont rédiger cela ? Mais la question qui se pose, si on réussit à pousser une réduction des frais, nous pourrions obtenir ainsi un soutien du conseil de la GNSO.

MARITA MOLL:

Oui, c'était la question. Je ne sais pas si cela avait été abordé. Cela pourrait être une question légitime. L'autre chose c'est les RVC, j'en reparlerai. Parce que j'ai entendu des choses intéressantes à ce sujet.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Je vais parler en français. Je dois dire que je ne comprends plus rien du tout. Absolument plus rien du tout. Dans le précédent appel à candidatures, dans le support aux applications, il y avait une diminution de ce que devait payer le candidat et il y avait du pro bono et dans le pro bono il y avait des services d'avocats, les services de techniques et plein

d'autres choses. Quand on me dit il n'y avait pas ceci et on va rajouter cela, je ne comprends pas.

La deuxième chose, que j'ai compris de ce qu'a dit Avri, c'est qu'il ne voulait pas, pour des questions fiduciaires, responsabilité du board, de diminuer le coût des applications. C'est pour ça que je lui avais posé la question : est-ce que ça veut dire que nous, quand on était au board et qu'on a pris cette décision, est-ce qu'on était en désaccord avec nos responsabilités fiduciaires ?

Donc je n'ai pas compris les mêmes choses que ce qui est raconté ici, c'est moi qui ai tort, évidemment, pas de doute, mais je ne comprends plus du tout où on en est. Excusez-moi, mais j'imagine que d'autres qui sont encore plus éloignés que moi à ce sujet doivent tomber dans la piscine.

JUSTINE CHEW:

Merci pour la question ou le commentaire. Moi, je comprends la chose suivante. La réduction des frais de candidature est toujours d'actualité, cela n'a pas changé. Donc cette réduction serait applicable si le candidat est qualifié. Il doit se qualifier d'abord. Je ne sais pas ce qu'il en est de ces services juridiques pro bono, mais en fait ce programme pro bono n'a pas fonctionné lors de la première série. Et cela doit être corrigé. Et je pense que cela doit être corrigé.

En ce qui concerne le soutien financier, si le candidat se qualifie, c'est une réduction des frais de dépôt de dossier. Si vous déposez votre dossier et que vous devez payer 100 USD, si vous êtes qualifié vous

payez 50USD. C'est une réduction de ce que vous payeriez, ce n'est pas un remboursement de la part de l'ICANN.

Il y a différents frais. Il y a le dépôt du dossier, donc si vous obtenez le TLD, et que vous l'exploitez, c'est un soutien continu, qui n'a rien à voir avec la candidature. Voilà ce que nous demandons, c'est-à-dire soutenir les candidats qui se sont qualifiés, qui ont obtenu leur TLD afin qu'il y ait une marge qu'ils puissent exploiter leur TLD pendant un ou deux ans. Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Je n'ai pas de problème sur la dernière partie. Je comprends la même chose, je voulais m'assurer que je comprends la même chose concernant la réduction des frais. Le board dit que le programme doit être pour l'ICANN, si vous réduisez les frais pour les uns, ça veut dire que vous les augmentez pour d'autres, parce que le montant total doit ne constituer aucun coût pour l'ICANN.

JONATHAN ZUCK : Je vais répondre à cette question. On parle de deux choses, la question du fiduciaire c'est la dépense de l'argent.

EDMON CHUNG: J'espère que je vais pouvoir être utile et ne pas semer la confusion. Il y a la réduction des frais et le concept c'est que toute réduction de frais est quelque qui serait utile. Le problème c'est les frais encourus individuellement.

Le conseil d'administration a accepté la recommandation 17.1 qui inclut un multiplicateur d'appel d'offres. Donc si le candidat va vers un ensemble contentieux aux enchères, il faut savoir que la recommandation 17.1 inclut ce cas de figure ainsi que d'autres réductions de frais, je voulais souligner cela. . Le montant est supérieur aux simples frais encourus par le candidat.

JONATHAN ZUCK :

Greg ?

GREG SHATAN:

Deux choses. Premièrement, je pense que l'un des appels au modèle des incubateurs, pour ceux qui comprennent l'analogie, l'incubateur, donc le personnel si vous voulez de l'incubateur serait disponible pendant un certain nombre d'heures pour chaque candidat. Il n'y aura pas de paiement direct pour un service rendu. Vous pourriez mettre en place un groupe de personnes avec des compétences, capables d'apporter un soutien.

Moi je ne pourrais pas dire que voilà, chaque candidat bénéficiera de 20 h de comptabilité, 20 h de services juridiques et nous payerions ces services.

Par ailleurs, le problème avec le pro bono c'est l'obligation de faire un travail pro bono, enfin la définition du travail pro bono pour les avocats aux États-Unis, c'est du travail fait pour des personnes qui n'ont pas les moyens d'avoir un service juridique ou alors pour des organisations qui ont vocation à aider personnes sans moyen ou des organisations qui

défendent les droits civiques et ce genre de choses. Donc pro bono c’est cela.

Moi, j’ai fait du travail pour des artistes faméliques qui n’étaient pas si faméliques que ça. C’est peut-être pour cela que vous n’avez peut-être pas beaucoup de gens qui se portent volontaires pour cela, car cela ne s’inscrit pas dans le modèle du travail pro bono.

JONATHAN ZUCK :

Merci. Nous devons poursuivre notre programme et nous poursuivrons cette conversation pour éclaircir les choses. La personne suivante c’est Joanna. Parlez-nous de ce qu’a fait le GAC cette semaine.

JOANNA KULESZA:

Merci et désolée de mon retard. Nous avons une liaison, Kristina, qui est notre représentante au GAC et sera notre contact pour la planification de l’ICANN77. En termes de processus, nous nous focaliserons sur la planification de notre réunion.

Pendant la réunion, nous avons mené nos réunions bilatérales en lignes pour les pré-événements de l’ICANN 77 et nous avons abordé les questions de l’abus du DNS, nous avons parlé des SubPro et cela m’amène à la substance. Il semble que les deux comités consultatifs sont alignés sur les deux sujets. Je sais que Kristina a préconisé de contacter les dirigeants du GAC et les liaisons pourraient entreprendre de faciliter les échanges directs sur un sujet donné pour le compte d’At-Large. Veuillez nous contacter et cette offre s’applique aussi pour les

réunions intersession bilatérales. Donc nous espérons avoir un soutien pour ces réunions bilatérales.

Pour les réunions intersession, qui sont devenues une bonne pratique, nous pensons avoir une séance de renforcement de capacité, c’est quelque chose qui a été soulevé au cours des séances récentes du GAC. Il a été proposé une séance sur les technologies émergentes, dans le cadre du renforcement des capacités. Cela a été proposé et je suis partie du principe qu’il y aurait un accord de la communauté.

Une souhaiterions voir une série de réunions intersessions où les deux unités constitutives pourraient débattre de sujets qui représentent un intérêt mutuel. Les suggestions sont les bienvenues. On peut penser à une réunion intersession sur le renforcement des capacités sur le modèle multipartite lui-même. Nigel a suggéré que nous pourrions penser à introduire ce concept aux nouveaux membres du GAC. Nous pensions que cela serait logique.

Les thèmes d’intérêt mutuels ont été signalé, les SubPro, nous sommes complètement alignés à ce sujet. Et je laisserais le soin à Justine d’apporter les éléments qui manquent. Il semble que nous sommes aussi alignés sur le sujet des génériques fermés qui sont d’intérêt pour les deux communautés, mais qui sont complexes en termes de définition et d’exécution. Le troisième thème est l’utilisation malveillante du DNS.

Il y a une petite réunion qui a été menée avec le groupe de travail du GAC dans ce domaine sur le sujet de l’utilisation malveillante du DNS. Notre communauté, notre unité constitutive va donc examiner un

amendement qui est ce qui a été introduit et c'est la position du GAC. Les deux parties soutiennent l'amendement apporté aux contrats des opérateurs de registre.

Donc la collaboration sera continue. Nous avons pensé qu'il serait logique à certains membres d'obtenir les détails afin de savoir comment faire un travail de sensibilisation afin de faire en sorte que nous puissions informer la communauté sur la façon dont le travail sera fait.

Je n'ai rien noté sur ce qui a trait à la réunion précédente bilatérale. Je pense qu'il y a d'autres sujets, y compris une requête aux membres de la communauté d'indiquer les sujets d'intérêts mutuels qui pourraient être abordés à l'ICANN 78 et aussi les thèmes qui pourraient être abordés aux réunions intersession sur le renforcement des capacités.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Joanna. Après notre séance sur les enchères il y a des choses sur lesquelles nous avons été d'accord avec le GAC et nous avons parlé d'émettre un avis commun sur ce sujet. Et peut-être que cela aura une influence.

Nous avons une main levée. Andrey, est-ce que c'est pour votre mise à jour ou une question sur la mise à jour du GAC ? Bien, vérifions s'il n'y a pas de question pour Joanna et nous vous donnerons la parole. Des questions pour le GAC ?

Andrey, vous avez la parole.

ANDREY KOLESNIKOV:

Bonjour à tous. Je voudrais apporter un récapitulatif sur la réunion entre ALAC et SSAC. Il y a des réflexions, les points qui ont été abordés il y a une heure sont les mêmes points, il n’y a rien à ajouter. Nous avons dit au SSAC qu’il y a une division entre l’ALAC et SSAC concernant le niveau de compréhension sur ce qui était livré par le SSAC, surtout la question de l’automatisation.

Ce qui a été dit, pour la prochaine réunion, nous devrions passer du temps entre les intervenants, entre les présidents de séance pour faire en sorte que l’interprétation soit appropriée pour la bonne compréhension du message.

Il y a quelques sujets, par exemple le projet d’analyse de collision des noms qui se déroule déjà depuis quelques années, donc on peut le voir à la réaction des parties prenantes de l’ALAC. Ce sujet est assez clair, la plupart des gens comprennent ce qu’est la collision des noms, quels sont les actions qui seront entreprises avant l’acceptation de certaines candidatures.

Je crois que c’est un niveau d’interprétation qui est assez bon.

Mais, par ailleurs, l’automatisation du DNS, c’est important, cette partie manque car cela empêche l’adoption élargie du DNSSEC. Donc pour la sécurité et la stabilité de l’internet c’est important, mais la réalisation technique du projet est dans les détails, c’est difficile d’expliquer cela à une personne qui n’est pas une personne professionnelle dans le domaine de l’informatique. Il faut donc que cette présentation soit facile à comprendre.

Une autre question, soulevée par Patrick, c'est la collision des noms, non pas dans la zone racine, mais dans les caractères, quand certaines combinaisons de caractères sont acceptables pour les TLD et pour les domaines de deuxième niveau. Ce sujet est aussi très clair pour la majeure partie des membres de l'ALAC. Voilà, c'est un sujet que nous devrions soulever pour un sujet commun pour l'ALAC et SSAC.

Avant d'aller dans une réunion jointe, il faut que le niveau de présentation soit acceptable pour les deux parties et je pense qu'il faudrait amener les sujets de l'ALAC auprès de SSAC afin qu'il y ait une synchronisation des deux côtés avant la réunion conjointe, ainsi les discussions seraient facilitées.

Voilà ce que j'avais à dire en ce qui concerne le récapitulatif.

JONATHAN ZUCK :

Très bien. Merci, excellent. Des questions pour Andrey ? Donc Vanda, vous avez la parole, nous allons parler de NomCom. Content de vous voir.

VANDA SCARTEZINI :

Merci beaucoup. Nous venons juste de terminer avec NomCom. Comme vous le savez, on en peut pas partager les noms des personnes qui ont « gagné » et retenues, mais il y aura des annonces effectuées, il y aura une publication après le travail de diligence résolue et ces candidats seront informés en premier.

Mais pour vous donner une idée, nous avons eu un chiffre record de dossiers de demande, 154 dossiers de candidatures ont été obtenus,

39 % d'Afrique, 9 % d'Europe, 15 % d'Amérique latine et des Caraïbes, 12 % d'Amérique du Nord et le reste d'Asie Pacifique. 20 % des dossiers de candidature étaient des femmes, 59 % des hommes et 14 % n'ont pas indiqué leur genre.

Donc nous avons des membres pour le conseil d'administration de l'ICANN, pour le conseil de la PTI, représentants régionaux pour l'ALAC, pour AFRALO, LACRALO et APRALO. Deux pour la GNSO, un pour la chambre des parties contractantes également. Nous avons aussi un candidat pour la ccNSO. Nous avons une personne suppléante également en cas de problème avec la première personne pour effectuer le mandat.

Il y a tout un processus de sélection des candidatures. Cela a été très intense comme processus, mais un très beau processus. Nous avons changé durant cette réunion, nous avons eu des nouveaux membres du personnel qui nous ont soutenus et ils ont été vraiment au niveau. Et le personnel nous a beaucoup aidés dans un groupe comme cela. C'est très procédural, très administratif, on a été bien soutenu. Gisella était avec nous.

Voilà ce que je voulais vous indiquer et nous espérons que les nouvelles personnes sélectionnées par NomCom et de nos régions, d'ALAC, d'At-Large, seront les meilleurs candidats que nous avons.

Il y a eu de très bonnes présentations, de très bons dossiers de candidature. Je pense qu'on sera très satisfaits d'accueillir ces personnes dans le groupe ALAC.

JONATHAN ZUCK : Merci. Je serai très heureux de rencontrer les nouvelles personnes de l’ALAC et du conseil d’administration de l’ICANN. Des questions ?

Excellent, Hadia a maintenant la parole et va nous parler des rapports sur les différentes séances durant ICANN77.

HADIA ELMINIAWI: Je vais commencer par vous parler de la première séance de lundi, séance conjointe avec la GNSO en ce qui concerne les génériques fermés. Je ne veux pas vous demander d’intervenir tout de suite, Greg ou Alan, mais je ne sais pas si vous voulez prendre la parole, je vais vous mettre sur la liste et vous pourrez faire le rapport un peu plus tard ? Excellent. Donc Greg pourra nous faire rapport plus tard.

Deuxième séance nous avons la perspective des utilisateurs pour la période d’ouverture des dossiers de candidature et des nouveaux gTLD. Nous avons Avri Doria et Léon Sanchez qui sont venus, du conseil d’administration, qui nous ont parlé des différentes options pour le soutien aux candidats. Ils ont parlé de la réduction des frais éventuels, il ont parlé de ne pas avoir de frais de dossiers. Ils ont parlé des possibilités à ce niveau, avec le soutien pour la rédaction du dossier, d’autres types de soutien. Nous avons abordé tout cela pendant la séance, en ce qui concerne les prestataires de service pro bono provenant principalement de pays riches et développés. Et il faut qu’il y ait plus d’inclusion au niveau de la provenance de ces prestataires de service.

On a parlé d’un modèle d’incubateur également pour le soutien aux candidats, on a parlé de la promotion du programme, des

ambassadeurs de la nouvelle série de gTLD, un peu comme les ambassadeurs de l'UA. On a parlé d'avoir un processus d'éligibilité transparent, cela sera fourni par les recommandations SubPro aux procédures ultérieures. On a parlé d'un soutien peut-être en trois étapes, avant le dépôt du dossier pour l'approbation, pour le soutien à la suite du dépôt du dossier pour résoudre tous les problèmes.

Je liste toutes les pensées et idées qui ont germé durant cette séance. Également ce qui a été mentionné, c'est le rôle régional pour identifier de possibles conflits et les éliminer avant qu'ils surviennent. Vous vous rappelez, en 2012, de l'affaire avec .AMAZON. Donc il faut résoudre les litiges avant qu'ils ne surviennent, si possible.

L'importance de l'acceptation universelle pour les nouveaux gTLD, la planification avec l'équipe GSE en ce qui concerne les activités de sensibilisation dans les régions, l'inclusion des ALS dans la promotion de la nouvelle série, la promotion des services pro bono, trouver des personnes dans chaque région qui sont en mesure de fournir des services de consultance et d'aider les candidats.

Donc vraiment ce qu'on peut retenir de cette séance c'est que la promotion, ce n'est pas seulement pour la nouvelle série mais également pour les services fournis, comme ces services pro bono par exemple. On peut explorer également les idées qu'auront ces ambassadeurs pour la nouvelle série de gTLD. On a besoin d'une promotion collaborative organisée, une campagne de sensibilisation et l'idée des incubateurs, par exemple, qui a été mentionnée.

Voilà le résumé de cette séance. Je vais m’arrêter ici et donner la parole à Satish. Satish, vous voulez nous dire quelque chose ?

Donc lundi, nous avons eu un travail sur le PDP des IDN qui a été les débats sur les variantes des IDN au second niveau. Un travail sur les questions essentielles et sur les principes qui s’appliquent au second niveau et comment cela pourrait des similarités avec des problèmes que nous connaissons parfois au premier niveau.

Lundi nous avons également parlé au niveau des IDN de la mise en œuvre de la prochaine série. Il y a eu des questions/réponses. Je ne sais pas qui va nous parler de cela, peut-être Justine ?

JUSTINE CHEW:

Excusez-moi, vous parlez de la séance de lundi ?

HADIA ELMINIAWI:

C’est le récapitulatif du statut de mise en œuvre de la prochaine série du programme des gTLD, si vous ne voulez pas le faire maintenant...

JUSTINE CHEW:

Donc c’est l’autre séance.

HADIA ELMINIAWI:

Quelqu’un de volontaire pour faire un rapport sur cette séance ? Justine ? Très bien

Nous allons passer au mardi 13 juin. Le GAC et la GNSO se sont réunis et Tommi, vous voudriez nous dire quelques mots et nous expliquer un peu de ce qui ressort de cette séance ?

TOMMI KARTTAIVI :

Beaucoup a été couvert dans cette séance. À l'ordre du jour il y avait la limite de l'utilisation malveillante du DNS, les services de requêtes de données d'enregistrement, la prochaine série du programme des gTLD et également le communiqué du GAC sur les points les plus importants concernant le GAC.

Je crois que ce qu'on a retenu de cette séance pour At-Large, le conseil de la GNSO pense que la mise en œuvre de certains des avis du GAC, notamment en ce qui concerne les enchères privées, par exemple, pourraient retarder le processus de la nouvelle série de manière significative. Le calendrier pourrait être retardé. Le calendrier actuel est de 96 semaines selon la GNSO. C'est une évaluation, estimation. Voilà.

HADIA ELMINIAMI :

Merci beaucoup, Tommi. Nous allons passer à Bill. Il y a une autre séance sur les génériques fermés, et Greg ou Alan, si vous ne voulez pas faire votre rapport maintenant, vous pourrez le faire plus tard. Greg ?

GREG SHATAN :

Alan pourra amender ce que je dis s'il le désire. Nous avons eu deux séances sur les génériques fermés, une discussion facilitée. On a revu un petit peu comment on en est arrivé là. Il y avait des désaccords sur les génériques fermés entre diverses personnes, c'est ce qui est survenu en

fait. Et durant la deuxième séance on s'est concentré sur les propositions, sur le cadre que nous voudrions lancer pour un commentaire public, le présenter donc.

Il y a eu différents éléments de la proposition sur la délégation, post-délégation, évaluation, différents dossiers pour obtenir des génériques fermés, dossiers de candidature. Autrement dit fournir beaucoup d'informations. Les commentaires publics sont très importants pour At-Large et, mis à part les commentaires de l'ALAC il pourrait y avoir des commentaires des RALO, d'autres structures qui pourraient commenter sur les génériques fermés. Donc je pense qu'il est important de vraiment commenter.

Certains pensent que le modèle ne fonctionnera pas, ne pourra pas fonctionner, d'autres pensent qu'il est trop facile. Il y a beaucoup d'avis différents, est-ce que c'est une méthode pour limiter les génériques fermés par rapport à l'intérêt public et ses objectifs.

Peut-être qu'Alan peut en dire plus ?

ALAN GREENBERG:

Pour résumer, très brièvement, At-Large n'a pas une position définitive sur les génériques fermés. Ceux qui pensent que ce serait néfaste n'apprécieront pas ce rapport, avec ce cadre de référence. D'autres diront : oui, pourquoi pas et seront relativement satisfaits de ce rapport. On va voir ce qu'en pense le GAC.

N'oubliez pas qu'on a dit qu'on ne représenterait pas notre organisation, on était là pour trouver des avancées et on ne sait

absolument pas si le GAC va accepter ou non ce cadre de référence pour les génériques fermés, tel qu'il est présenté dans le rapport.

Le personnel a proposé d'avancer en incluant le GAC et la GNSO qui approuveraient ce cadre de référence final, une fois qu'il sera peaufiné par la période de commentaire. On a dit que c'était ridicule, on ne peut pas attendre autant, on doit lancer un PDP, c'est ce qui a été dit, c'est un commentaire que nous avons eu.

Et la conclusion finale c'est que le GAC doit approuver cela au minimum. Donc, est-ce que ça va être tacite, formel, un manque d'approbation du GAC ? Ce n'est pas encore clair du tout. Mais, avec les génériques fermés, s'il y a des objections du GAC, ça ne va avancer, donc on dépend beaucoup de la position du GAC.

HADIA ELMINIAWI:

Merci. Justine ?

JUSTINE CHEW:

Oui, pour rajouter quelques points, il y a eu des questions posées à la GNSO sur l'approbation du cadre de référence pour arriver à un PDP. Et il n'y a pas de réponse finale. Des personnes pensent que oui, d'autre non. Donc ce que je suggère, c'est qu'on se prépare à un EPDP, éventuellement. Des personnes au conseil qui ont posé la question de savoir si un EPDP serait une bonne manière de progresser ? Mais il se peut, très fortement, qu'il y ait un EPDP sur ce sujet. Et ce serait un EPDP ouvert.

On ne sait pas exactement ce que cela veut dire, on ne sait pas comment cela va nous permettre d'avancer sur les génériques fermés. Mais l'EPDP est prévu pour 96 semaines maximum. Donc pour le moment, ce n'est pas un point de vue essentiel et donc ça n'a pas changé, on ne sait pas exactement ce que serait cet EPDP. Et cela pourrait forcer le conseil à retarder les génériques fermés comme étant une dépendance et de revenir au conseil d'administration faisant la prochaine série sans les génériques fermés.

ALAN GREENBERG:

Je vais commenter ça, ce sont des réunions publiques. Jeff Newman qui était membre dans ce dialogue, qui représente la GNSO lors de cette réunion, il a été dit qu'on ne pensait pas que l'approbation était nécessaire. Au conseil de la GNSO, lors de la réunion, Jeff en tant que liaison du GAC a dit que le GAC pensait qu'ils ont un droit d'approbation. Donc cela dépend.

HADIA ELMINIAWI:

Merci beaucoup. Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET:

On en parlait un petit peu dans les couloirs, mais j'aimerais savoir s'il y a un accord entre les trois parties sur ce cadre de référence, est-ce que c'est une acceptation des génériques fermés ou une acceptation du processus pour parler des génériques fermés ? Il me semble que ce n'est pas très clair.

-
- ALAN GREENBERG: Si vous parlez de ce qui doit être accepté, vous parlez du contenu du cadre, pas du processus.
- SÉBASTIEN BACHOLLET: Imaginons que le cadre est accepté par ces trois entités, est-ce que donc on va avoir des génériques fermés avec un blanc-seing ou il va y avoir un PDP pour voir si nous avons des génériques fermés ou pas ?
- ALAN GREENBERG: Si le cadre est accepté tel qu'il est, le PDP va décider sur les règles, il n'y a pas de question de cadre de référence pour fournir les génériques fermés au niveau de cela.
- GREG SHATAN: Brièvement, mais PDP peut ne pas arriver à un consensus et dans ce cas, tout s'écroulera.
- HADIA ELMINIAWI: Merci. Passons à la séance suivante, je vais passer directement à mercredi, Naveed doit partir et doit faire son rapport. C'est la discussion du GAC sur l'utilisation malveillante du DNS.
- NAVEED BIN RAIS : Oui, désolé. Cette séance a, en fait, discuté de 4 points à son ordre du jour. Et l'un d'entre eux a déjà été abordé ce matin. Il y a eu l'amendement proposé sur le contrat avec les opérateurs de registre. Le GAC est en faveur de cet amendement. Il y a eu des opinions concernant

les mesures et il y a des questions qui se posent sur la formulation, le libellé « promptement ». Par exemple, nous avons retenu le terme « mesurable ».

Ensuite il y a eu une présentation intéressante sur .EU, leur expérience a été partagée sur ce mécanisme de prévision d’utilisation malveillante. Donc on a le moteur APEWS qui peut permettre de détecter ou de prévoir qu’il y aura un abus. Donc 4 fois sur 5 ce moteur a pu prévoir qu’il y aurait une utilisation malveillante. Et pour les faux positifs, cette équipe a fait une vérification manuelle et donc les ccTLD en Europe vont commencer à utiliser ce processus.

Il y a eu des commentaires sur l’amendement aux contrats et puis la séance a été conclue. Une discussion a commencé sur les technologies émergentes, comme Joanna l’a dit, trois technologies ont été surlignée, l’intelligence artificielle, blockchain et le DNS alternatif.

L’IA n’a pas forcément été acceptée mais les deux autres ont fait l’objet d’intérêt. Ceux qui ont participé à la discussion souhaitaient avoir une discussion sur ces sujets lors de l’ICANN78. Merci.

HADIA ELMINIAWI:

Merci. Maintenant nous devons avancer directement, passer à mardi parce que nous arrivons à court de temps. Nous avons les tendances d’enregistrement imposées pendant la pandémie.

LIANNA GALTIAN:

Nous n’avons pas beaucoup de temps, le rapport est là et vous pouvez le lire. Le point à retenir est que l’utilisateur final doit être conscient des

mesures prises pour assurer la sécurité. La séance a été intéressante, mais vous pouvez lire le rapport.

HADIA ELMINIAWI: Merci, Lianna. Mardi il y a eu une discussion sur les négociations sur les utilisations malveillantes du DNS et Bill va faire un rapport.

BILL JOURIS : Très rapidement, dans la tradition du travail qui est accompli pendant de longues années pour aboutir à un succès, donc les chambres des parties contractantes et l’ICANN ont abouti à un contrat pour traiter les utilisations malveillantes du DNS. Il y aura donc la possibilité de recueillir les commentaires.

Ce qui m’a particulièrement intéressé c’est le texte rédigé concernant la façon dont on prévoit de mettre ces amendements en application, ce n’est pas le type de document qui est soumis à commentaires publics, mais les commentaires et suggestions peuvent être accueillis, je souhaite donc passer en revue ces pages.

HADIA ELMINIAWI: Merci, Bill.

JONATHAN ZUCK : Donc, Alan est en train de rédiger un commentaire qui sera publié pour féliciter et approuver ces changements. Il faudrait donc quand même que nous puissions vérifier la conformité à la procédure des contrats.

HADIA ELMINIAWI:

Il y a eu une séance sur les nouveaux gTLD, c'était sur le besoin d'inclusion et le besoin d'acceptation universelle. Nous avons le responsable de l'information pour ICANN Org, il a parlé du cheminement qui va prendre plusieurs années pour l'UA.

Les défis de l'UA et l'expérience liée à l'acceptation universelle. Ils ont parlé de plusieurs défis, ils ont parlé de la journée de l'UA, 50 événements ont été organisés dans 40 pays dans le monde.

Je pense qu'il y a deux choses que nous pouvons retenir de ces séances. Premièrement, qu'il faut envisager l'UA d'un point de vue de l'inclusion numérique. L'autre chose à retenir c'est de commencer à envisager l'UA délibérée, comme la sécurité, il faut que l'UA soit délibérée.

Donc il ne faut pas essayer de réparer constamment, cela ne fonctionne pas toujours bien, c'est peut-être que ce qu'il faut retenir.

Mardi, il y a eu aussi le processus d'orientation pour le soutien aux candidats. Maureen va faire le rapport à ce sujet, Satish va faire un rapport sur la deuxième réunion du groupe de travail sur les IDN.

SATISH BABU:

Merci, Hadia. Nous avons eu 4 séances sur le EPDP, la deuxième séance a continué la discussion sur les contraintes. Le premier rapport est déjà publié, nous travaillons maintenant sur les questions de deuxième niveau, les questions de phase 2. Pour le deuxième niveau c'est encore plus complexe quand on regarde la durée de vie des étiquettes. Nous avons fait des progrès et le progrès est accompli parce que nous

poussons les choses vers les opérateurs de registre. Donc nous incluons quelques sujets, mais le reste est remis aux opérateurs de registre.

Nous avons la date butoir qui est au 12 juin pour le rapport de phase 1. Nous avons un plan, tout est prêt, mais il y a une dépendance dans le plan. Et la séance précédente de SSAC aurait été propice ces informations, mais nous n’avons pas eu le temps d’aborder le sujet, nous avons essayé d’obtenir des informations dans les couloirs. L’ICANN nous a dit qu’il y a encore quelques lacunes que nous n’avons pas pu combler, mais la bonne nouvelle c’est que nous avons à 95 % terminé.

Donc, avant ce soir, nous enverrons le texte pour qu’il soit voté. Et nous savons que les gens vont devoir prendre l’avion, donc il ne s’agit pas d’une déclaration très simple, il y a 68 recommandations. L’idée c’est que nous donnerons cela au personnel qui se chargera de remplir le modèle.

Donc quand on remonte le calendrier, il y a 48 h pour le vote, ensuite cela va au personnel. Voilà le plan à l’heure actuelle. Nous n’avons pas le choix pour procéder différemment. Je serais heureux de répondre à vos questions.

HADIA ELMINIAWI:

Jonathan ?

JONATHAN ZUCK :

Désolé concernant cette réunion SSAC, il va falloir examiner la question, il n’y aura pas de commentaires sur ces tableaux, est-ce que nous pouvons obtenir un délai supplémentaire ?

HADIA ELMINIAWI: Merci. Nous passons à mercredi, la première séance c’était les procédures SubPro IRT.

JUSTINE CHEW: Selon moi, c’était une perte de temps.

HADIA ELMINIAWI: Je vais de toute façon mettre votre nom.

JUSTINE CHEW: Vous pouvez mettre « sans commentaire ».

HADIA ELMINIAWI: Bien, pas de commentaire. Ensuite la troisième réunion du groupe de travail sur les IDN. Nous avons continué la discussion sur les variants des domaines de deuxième niveau. Ce qui est important c’est de ne pas préserver le choix des titulaires de nom de domaine. Ce qui a été débattu, c’est que si un candidat a un variant et un autre candidat a un autre variant, alors nous avalisons cette situation, mais nous ne souhaitons pas qu’elle perdure. Donc est-ce qu’il faudrait restreindre les possibilités de transfert de la part du titulaire de noms de domaine ? Je ne vais pas approfondir le sujet.

JUSTINE CHEW: Je vais vous aider. Nous élaborons des politiques pour l’avenir. Donc ce qui a déjà été enregistré ne peut pas être contrôlé. Donc nous disons

qu’une entité peut enregistrer un certain nombre de domaines. Les opérateurs de registre et les bureaux d’enregistrement peuvent gérer cela. Le problème c’est parce que les noms de domaine de deuxième niveau existent déjà depuis une vingtaine d’années du côté IDN, alors est-ce que nous souhaitons instituer de nouvelles politiques sur les titulaires de noms de domaine existant, est-ce que nous voulons les mettre dans un groupe de variants de domaines ? Alors nous disons non.

Les nouvelles politiques s’appliquent aux nouveaux titulaires de domaines. Il s’agit de permettre aux domaines existants de continuer à exister. Cela a fait partie de notre discussion.

HADIA ELMINIAWI:

Jonathan ?

JONATHAN ZUCK :

Il nous reste 5 minutes, où en êtes-vous dans votre présentation ? Peut-être qu’il faudrait modifier, les gens doivent partir.

HADIA ELMINIAWI:

Mercredi la séance sur les IDN, c’est la séance du groupe de travail, la discussion a porté sur les domaines de deuxième niveau, les variants du deuxième niveau. La séance suivante c’est la discussion du GAC sur les abus du DNS et les technologies émergentes. Le rapport a été fait. Ensuite c’est la gouvernance de l’IANA et les propositions relatives. Je ne sais pas qui a participé à cette séance et souhaiterait faire un rapport ?

JONATHAN ZUCK : Peut-être faire un suivi auprès des gens après. Je crois que nous n’avons plus de temps pour d’autres rapports.

HADIA ELMINIAWI: Oui, nous souhaitons que vous fassiez un rapport sur votre séance.

JONATHAN ZUCK : C’était la meilleure de toutes les séances. Beaucoup de gens sont vers nous pour nous dire qu’ils avaient vraiment apprécié cette séance, qu’ils ont appris beaucoup de choses, même un membre du conseil d’administration qui a été converti à l’issue de cette séance. Donc je crois que cela a jeté la base d’avis communs que nous pourrions donner avec le GAC.

HADIA ELMINIAWI: Merci. Nous avons maintenant terminé notre partie sur les rapports.

JONATHAN ZUCK : Très bien. Nous allons parler rapidement des mises à jour sur les réseaux sociaux et les prix, avant de conclure.

LILIAN IVETTE DE LUCQUE : Rapidement. Merci beaucoup à l’ALAC pour la possibilité d’être un mentor. L’ICANN 77 a dit bienvenue aux nouveaux mentors. Il y a trois lauréats à notre prix traditionnel, Shadrach, Shreeddeep – influenceur -

et Gerardo en troisième qui est en ligne. Merci beaucoup de votre participation.

JONATHAN ZUCK : C'était très bien. Bien c'est la meilleure mise à jour de tous les temps. Je sais que les interprètes doivent nous quitter très rapidement, j'ai une annonce rapide à faire, allez voir Gisella pour connaître toutes les logistiques pour vous rendre aux festivités de ce soir. C'est à 18 h 30. J'ai hâte de vous retrouver là-bas. Il n'y a plus de temps.

SÉBASTIEN BACHOLLET: At-Large, c'est aussi les RALO qui ont fait beaucoup de travail.

JONATHAN ZUCK : Oui, At-Large comprend aussi les RALO, il faudrait prolonger la séance. Je voudrais annoncer encore une autre chose avant la fin, je voulais vous dire que Chantelle nous quitte, je ne voulais pas vous distraire avant la fin de la réunion. Je pense que je vais lui laisser le soin de parler avec chacun d'entre vous au cours de la soirée, joignez-vous à moi pour la remercier de son travail. Et nous lui souhaitons le meilleur.

HEIDI ULLRICH: Merci, Jonathan, j'avais un discours tout prêt, je voulais remercier Chantelle, elle a pris ses fonctions à un poste où il y a eu beaucoup de roulement, parce que nous leur donnons une très bonne formation et nous les envoyons dans d'autres équipes qui s'occupent de politique, vers d'autres départements. Maintenant nous la perdons réellement,

elle nous a dit qu'elle ne nous quittait pas pour toujours, elle a fait un travail remarquable, elle laisse sa marque dans les processus et dans beaucoup de choses. Et je vais assurer la relève avec Claudia dans l'intérim, mais nous n'allons pas pouvoir vous remplacer, mais nous allons chercher quelqu'un qui va continuer votre travail.

Chantelle ?

CHANTELLE DOERKSEN: Merci Heidi et Jonathan, j'avais aussi quelques remarques préparées et quelques anecdotes aussi, au nom des souvenirs. Je vais être brève et je partagerai tout cela ce soir. Greg, je vous suivrai, merci pour votre mentora et j'espère être membre de NARALO à l'avenir. Jonathan, Heidi, Olivier, merci. Gisella, Yesim, Silvia. Et merci à Claudia qui m'a orienté, qui a assuré mon intégration, rien n'aurait été possible sans elle et j'ai hâte de poursuivre la conversation ce soir. Merci.

JONATHAN ZUCK : Bien, merci à tous, cette réunion est terminée, la séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]